

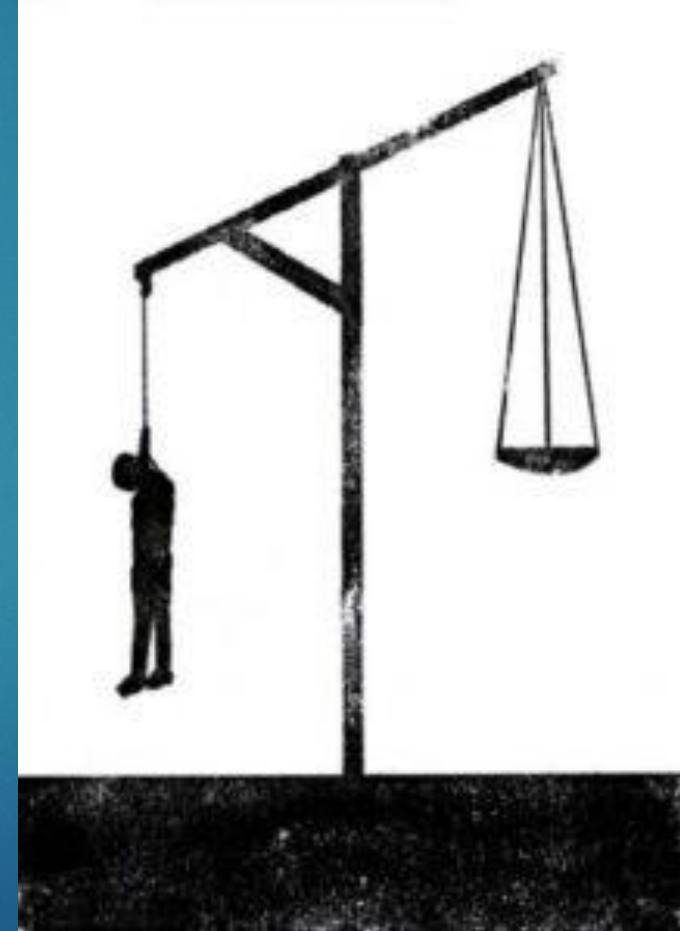
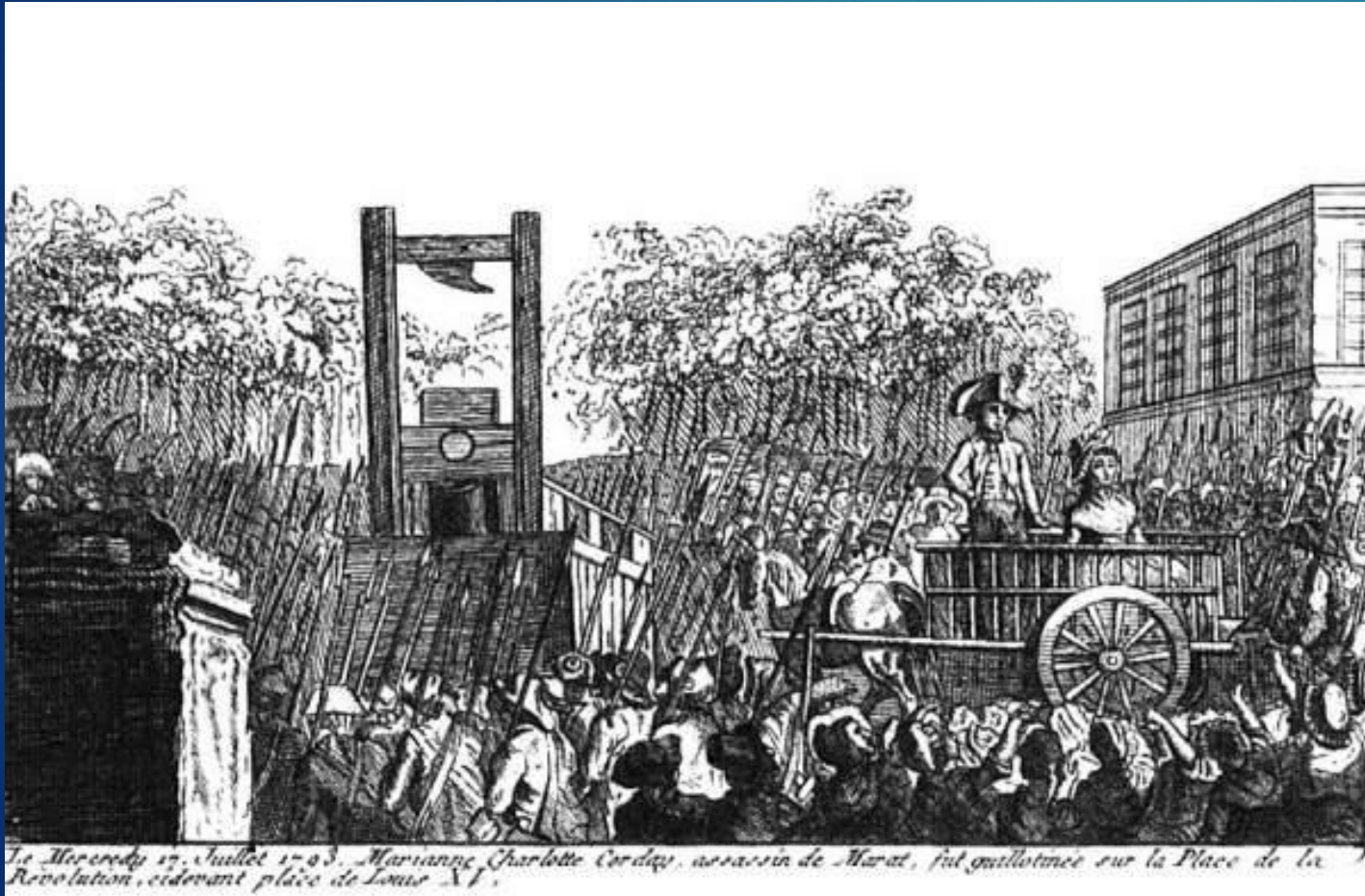
Une controverse inscrite dans le temps : la peine de mort et son abolition

Véronique van Tilbeurgh
Professeure de sociologie
UMR ESO 6590-Eso Rennes
Université Rennes 2

Colloque Accept, Paris 5 avril 2018



Une controverse inscrite dans le temps : la peine de mort et de son abolition



La peine de mort : Châtiment suprême dissuasif

1^{ère} codification écrite : Le Code de Hammurabi, Mésopotamie, 1750 avt JC

Selon les époques crimes passibles de peine de mort et mise à mort changent

- Proportionnalité des peines (prison)
- Emergence de l'abolitionnisme

Les pays deviennent progressivement abolitionnistes

Antiquité

Moyen Age et époque moderne

Des lumières au XIX^{ème}

XX^{ème} et XXI^{ème} siècles

Naissance de la justice comme institution

2 puissances l'Eglise et le roi : peine de mort est un marqueur du pouvoir et de l'ordre social

Société laïque: Peine capitale doit être utile pour protéger la société

Fin de la peine de mort comme dissuasion



L'abolition de la peine de mort : Les règles émanent de la société

C. BECCARIA, *Des délits et des peines*
VOLTAIRE,
BENTHAM

Débuts des
débat
parlementaires
qui aménageront
la peine de mort

Intellectuels,
politiciens et
écrivains
abolitionnistes

« J'ai l'honneur, au nom du Gvt
de la République, de demander à
l'Assemblée nationale l'abolition de
la peine de mort en France »
R. Badinter, ministre de la justice

1764

1791

XIX^e

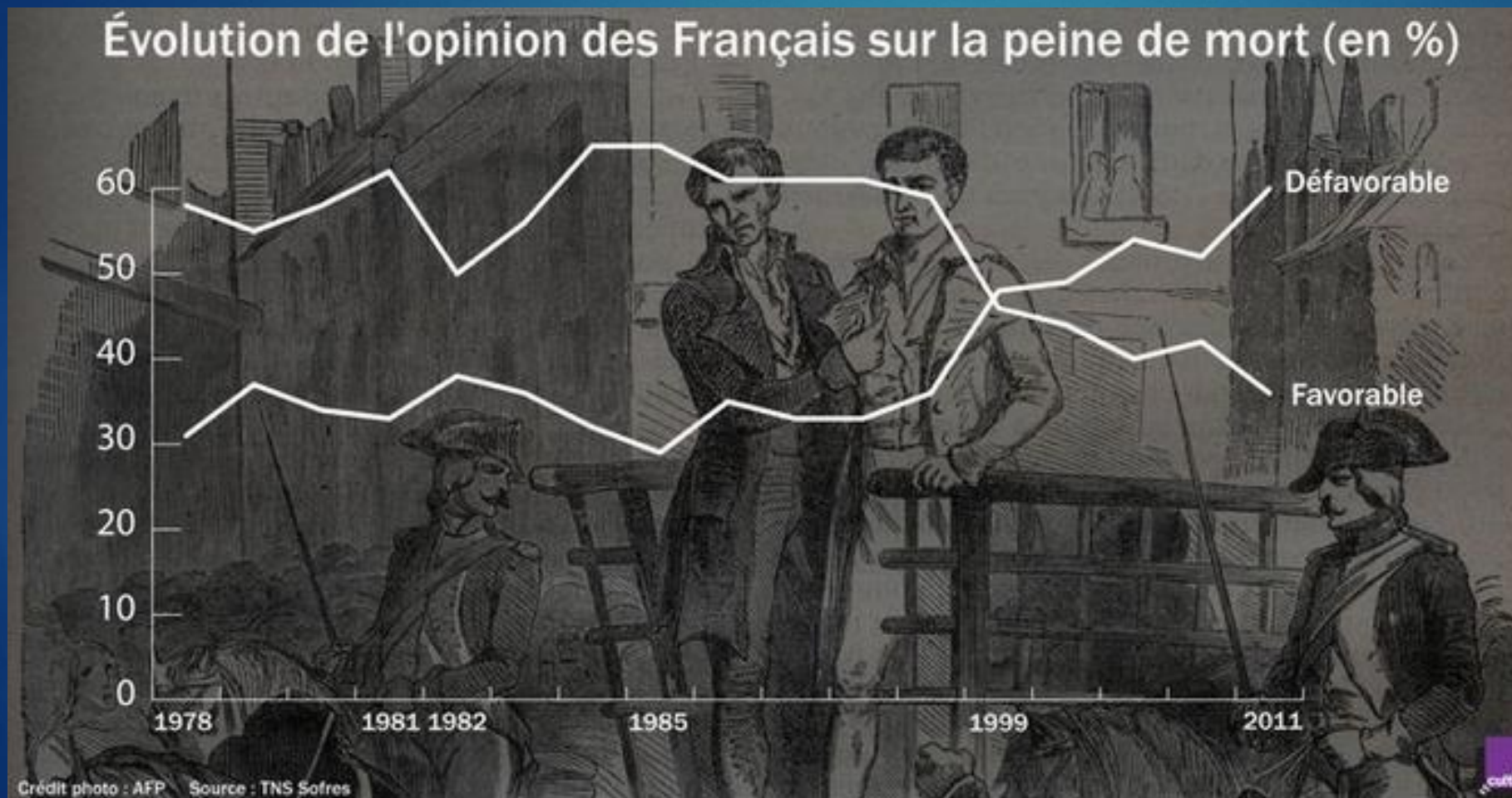
La peine de mort
n'est ni nécessaire,
ni utile aux intérêts
de la société

La peine de mort
est inutile et
nuisible à la société

1ers pays sans PDM
partielle : dernière
exécution, droit
commun ; totale :
Costa-Rica, Saint-
Marin, Venezuela



Augmentation depuis 2015 des favorables liée aux préférences politiques, évolution cantonnée dans la sphère publique



2. La peine de mort comme controverse

1. Des faits ponctuels qui mêlent sphères politique et législative, juridique, artistique et médiatique

- Exécution en 1757 de R-F Damiens, régicide
- Ouvrage de C. Beccaria inspiré de Montesquieu

- Evolution des conditions de mise en œuvre de la peine de mort par le politique

- Lamartine, V. Hugo, O. Wilde, A. Camus, J. Genet,
- Discours : J. Jaurès et R. Badinter

- Exécution de C. Ranucci (1976)
- Procès de P. Henry (1977)
- Election de F. Mitterrand

2. Des transformations longues :

i. La loi : expression divine/royale, puis expression des intérêts de la société

ii. Engagements de nouvelles valeurs morales dans le traitement public d'autrui :
- Ne pas faire souffrir, ne pas se réjouir de la souffrance, ...

2. La peine de mort comme controverse

Des ajustements pour des accords sans abolition

- ▶ **1791** : Rejet de l'abolition
 - ▶ Suppression de la torture, uniformisation de la mise à mort, réduction de 115 à 32 les cas passibles de la peine de mort
- ▶ **1848** : Abolition de la peine capitale pour des raisons politiques
 - ▶ Mais nouveau rejet d'une abolition totale
- ▶ **1906-1908** : Abolition débattue, le président gracie tous les condamnés
 - ▶ rôle déterminant des médias dans son maintien
- ▶ **1939** : Suppression des exécutions publiques
- ▶ **1949 et 1977** : derniers femme puis homme guillotiné en France
- ▶ **1978-1981** : Tentatives parlementaires (gauche et droite) pour abolir la peine de mort

Retour sur la controverse autour de l'élevage

2. Accord pas stabilisé,
espace public envahit par
cette controverse

3. Controverse qui se joue
dans plusieurs dimensions
de l'espace social

1. Transformations longues : rapports à la souffrance, à
l'animal productif (valeur d'existence)
Des faits ponctuels pour « faire bouger les lignes »

**Au centre des controverses :
Renouvellement des principes moraux
reliant la société aux humains et animaux**

